

Compte rendu de la réunion du 10 octobre 2008

Date de convocation : 3 octobre

Présents : Raymond PAGNON - Martine SOUZY - Gérard PETIT - Evelyne BOYER-
Lydie CARRE - Françoise CHARBONNEL - Alain DARGERIE - Léon GOUDAL -
Germaine LAVAUD - Didier MEYER - Grégory PASCAREL - Frédéric PRODEL -
Sylvia TALLET.

Absents excusés : GAILLAC Christian – COURNIL Frédéric.

Secrétaire de séance : Evelyne BOYER.

Le compte rendu de la réunion du 29 août n'appelant aucun commentaire est adopté à l'unanimité.

1 – avis sur enquête publique « construction d'une pico centrale » : Monsieur le Maire fait une présentation du projet. Bien que les travaux aient lieu sur la commune d'Orgnac, le conseil municipal de Vignols doit donner un avis en tant que commune limitrophe. M. Jubertie, demandeur, veut construire une petite centrale électrique sur la commune d'Orgnac sur le ruisseau des Fontaines. Le conseil demande que la digue soit installée dans de bonnes conditions afin qu'il n'y ait pas de problème sur le ruisseau et que le cahier de charge soit scrupuleusement respecté. Suite aux explications données par le Maire, le conseil donne un avis favorable à ce projet.

2 - Point sur la ZAC : Le cabinet CIRCOM a présenté un nouveau dossier prévoyant plusieurs variantes et leurs coûts ; différents exemples sont présentés aux conseillers municipaux. La discussion est engagée autour de ce projet, chacun est amené à donner son avis. Après un tour de table, et constaté que le coût de vente de ces terrains serait trop élevé, le conseil, à l'unanimité décide d'abandonner ce projet.

3 – achat grange Roussely : Monsieur le maire a rencontré le vendeur qui a accepté le prix proposé (15 000€). Un sous seing va être passé rapidement. L'achat ne pourra pas être fait avant mai 2009. En attendant, il est urgent de faire sécuriser ce bâtiment. Le conseil réfléchira à l'utilisation qui pourra en être fait : logements, salles pour les associations, etc....

4 – vente d'un terrain : la commune est propriétaire au Colombier d'un terrain enclavé, d'une superficie de 275 m². Tous les riverains seront avisés que le Conseil Municipal a accepté à l'unanimité de le vendre.

5 – subvention pour aménagement d'une classe : l'architecte (cabinet MO2P) a chiffré deux projets : 2 maternelles en bas et deux classes de primaire à l'étage. La passerelle à créer servirait d'issue de secours et d'accès pour handicapés. Le coût est de 141 450 E HT. Le projet pourrait être subventionné à hauteur de 45 %. Une subvention exceptionnelle sera demandée de même qu'une dans le cadre de la DDR. Le conseil donne son accord à l'unanimité

6 – Création d'un colombarium et d'un jardin du Souvenir : des devis ont été demandés aux entreprises de Pompes Funèbres du secteur : 1 de 4 390 € HT - l'autre de 6 078,60 € HT. Le projet peut être subventionné à hauteur de 25%. Le conseil autorise le Maire a déposé une demande de subvention.

7 – Congrès des maires : le Maire informe le conseil qu'il se rendra au 91^{ème} congrès des maires qui se déroulera à Paris du 24 au 27 novembre avec Martine Souzy. La participation aux frais est de 90 € par personne. Le conseil accepte que les frais d'inscription soit 180 € soient pris en charge par le budget communal.

8 – Décisions Modificatives : le conseil donne son accord pour les deux décisions modificatives prévues : 20 000 € pour le budget lotissement et 704 € pour le budget principal.

9 – Questions Diverses

* 2^{ème} passerelle sur la Loyre (Fontaine des Crozes). Le Maire s'est rendu sur place avec M. Peyramaure, le maire de Voutezac, pour constater le mauvais état de cet ouvrage. G. Petit indique que les rambardes ne sont pas aux normes et présentent un danger pour les promeneurs. Nicolas Lafaurie, chargé de l'entretien des ruisseaux au sein de la communauté de communes, a fait estimer la remise en état. Le coût serait de 2 700 € HT.

* voirie 2009. Le conseil Général a demandé aux communes de présenter un projet triennal pour la réfection de la voirie communale. Le projet chiffré doit être envoyé avant le 1^{er} novembre.

Travaux prévus en 2009 :

chemin des Vignes – élargissement de la route, réfection du réseau d'eaux pluviales ⇒ 36 655 € HT

La Peyrolie : 60 m de canalisations à faire ⇒ 9 600 € HT

Devant la Poste : chercher origine de la fuite. Coût réfection caniveau pierre ⇒ 4080 € HT.

*demande d'honorariat pour J.P. Massias : la cérémonie pourrait avoir lieu en même temps que l'inauguration de la Mairie.

* prise de contact avec M. Coudert Hugues pour le legs de ses biens à la commune.

* accueil des enfants à l'école en cas de grève des enseignants : le Maire rappelle que la commune est obligée d'assurer l'accueil des enfants. Une décision pourrait être prise avec la communauté de communes.

* Didier Meyer présente son projet cartographique de repérages des rues de Vignols. 4 panneaux d'infos pourraient être installés dans des lieux stratégiques.

* destruction des ragondins au lagunage : le maire a sollicité la société de chasse pour assurer le piégeage des ragondins qui envahissent les berges de la lagune. M. Fontaine est chargé de s'en occuper.

* problème des chats dans le bourg : il est constaté une prolifération de chats errants dans le bourg. Des mesures de régulation doivent être envisagées.